

Compte Rendu Commission Sportive 05 janvier 2015 à ANGERS

Présents : C. BONNEAU (Ligue), L.J. LONGEPE (Ligue), D. MOUILLE (Ligue), J.P. MITARD (CD44)
G. SERAZIN (CD 49), M. POIL (CD 53), M. AUGAIN (CD 85), M. VIGNERON (CD 72)

Invités : J.Y. LEMAN (com tournoi), Mickael MARTIN (conseiller en développement)

Excusé : J. PRAUD (Ligue)

Ordre du jour :

- modification du règlement concernant les féminines
- Homologation des résultats 1ère phase 2014-2015
- Composition des poules pour la 2ème phase 2014-2015
- Rapport CRA sur la 1ère phase
- Point sur les cartons en 1ère phase
- Point sur les abandons et mesures à prendre
- Modification de la transmission des résultats du championnat par équipes
- Modification sur la réglementation des tournois
- Questions diverses

Début réunion 19h00

| | |
|---|--|
| <p>Modification du règlement concernant les féminines</p> | <p>Présentation par M. MARTIN des propositions de modification et d'évolution des réglementations concernant les féminines.</p> <p>1/ Suppression de l'article 9 qui stipule que la participation d'une féminine dans le championnat masculin est autorisée à condition que le club ait une équipe féminine engagée dans le championnat féminin senior. Vote de la commission : 6 pour, 2 contre</p> <p>2/ Possibilité de faire jouer deux féminines par équipe masculine (une seule actuellement) Vote de la commission : 3 pour, 5 contre</p> <p>3/ Une joueuse peut participer la même journée aux deux championnats Vote de la commission : 8 pour,</p> <p>4/ faire un sondage pour le déroulement du championnat régional féminin le samedi après-midi (comme les nationaux)</p> <p><u>Autre proposition (à proposer à la Sportive Fédérale) :</u></p> <p>- une féminine pourrait avoir une double licence, une licence dans son club X d'appartenance où elle pourrait jouer en championnat individuel et championnat senior masculin, et une licence dans un club Y pour pouvoir alimenter une équipe féminine</p> |
| <p>Homologation des résultats 1ère phase 2014-2015</p> | <p>Championnat masculin : 4 descentes de Nationale Championnat féminin : 1 descente de Nationale Les résultats des championnats régionaux féminins et masculins sont homologués.</p> |
| <p>Composition des poules pour la 1ère phase 2014-2015</p> | <p>Voir annexe 1 - Composition des poules présentée par Louis-Jean</p> |
| <p>Rapport CRA sur la 1ère phase par Denis</p> | <p>Décision de maintenir le juge-arbitrage en R2. Suite à la réforme du championnat, il y a eu 80 rencontres supplémentaires à juge-arbitrer. Au total 400 rencontres, et seulement 8 de loupées (toutes en Vendée). 200 JA ont travaillé. Les frais supplémentaires pour les prestations s'élèvent à 1600 euros pour la 1ère phase. Proposition de permettre de juge-arbitrer d'un comité sur l'autre (quand le JA est limitrophe du club à juge-arbitrer) - Cette question sera posée en CRA.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Point sur les cartons en 1ère phase Point sur les Abandons et mesures à prendre par Louis-Jean</p> | <p>Jaune : 9 Rouge : 0 Abandon : 7. Actuellement, si certificat présenté : pas d'amende Le comité directeur doit-il revoir le montant de l'amende ? Vote commission : 5 pour, 3 contre</p> <p>Equipes incomplètes : en fille 1, en R1 garçon 1, en R2 garçon 2, forfait 1</p> |
| <p>Modification de la transmission des résultats du championnat par équipes par Louis-Jean</p> | <p>1/ Quelques soucis rencontrés par la réception des feuilles de rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - confusion dans l'envoi car certains Comités ne les demandent plus au niveau départemental - certains clubs croient que le fait de noter les résultats bruts 1-0 ou 0-1 les dispense d'envoyer les feuilles - gain de temps espéré n'est pas au rdv... 2 à 3 heures d'appels téléphoniques par journée pour réclamer des résultats - aucune amende n'a été mise pour tous les retards. <p>2/ Pour la 2^{ème} phase, Louis-Jean propose :</p> <p>Amendes pour les clubs qui n'appliquent pas les consignes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 euros pour résultats non-saisis sur la feuille spid le lundi soir (la 1^{ère} fois), puis 20 euros, puis 40 euros à chaque retard. - 6 euros pour les feuilles de rencontres non postées dans les délais, puis 12 euros, puis 24 euros (comme actuellement). <p>Vote commission : OUI à l'unanimité</p> <p>3/ Louis-Jean souhaite l'utilisation du logiciel GIRPE pour envoi de la feuille par mail à la ligue et à son adresse mail personnelle. Le contenu serait beaucoup plus lisible et utilisable, et permettrait un gain de temps pour réaliser les classements de 1^{ère} et 2^{ème} phase, ainsi que pour la constitution des poules, ce qui répondrait à l'attente des dirigeants et/ou joueurs. Ce sujet sera vu en CRA.</p> |
| <p>Modification sur la réglementation des tournois par J.Y. LEMAN</p> | <p>Propositions de la commission tournois (à soumettre au Comité Directeur pour décision) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que les demandes de tournois de début de saison soient faites avant le 30 juin - alléger les incompatibilités pour réaliser un tournoi (les limiter au CRIT et au Championnat de France par équipe) - modifier le grade minimum pour un tournoi, 1 JA2 suffirait, voire même une dérogation pour les clubs qui aurait un JA2 en formation sur la 1^{ère} année - Les clubs organisant des tournois départementaux, pourraient être autorisés à inviter des clubs voisins d'un autre comité jusqu'à 30 km autour de l'association mais uniquement en PdL <p>Voir annexe 2 - TITRES PAR EQUIPES</p> |
| <p>Questions diverses : Titres par équipes saison 2014-2015, présenté par Louis-Jean</p> | |

Fin de réunion 22h15

Pour la C.S.R.

Louis-Jean LONGEPE
Responsable du Championnat par équipe